

Eurolan® Color D

Revêtement élastique coloré pour bétons apparents

Avec homologation officielle et P.V. d'essai. Correspond aux spécifications OS-D II et OS 5a (R.F.A)

Nature et propriétés

EUROLAN Color D est un produit mono-composant souple, à base de résines en phase aqueuse.

Propriétés principales:

- Système testé
- Ponte les micro-fissures
- Freine la carbonatation
- Ouvert à la diffusion de la vapeur d'eau
- Sans solvant.

Caractéristiques

Base	dispersion de résines synthétiques
Solvant	aucun
Couleurs	env. RAL 7023 (gris béton) env. RAL 7032 (gris silex) env. RAL 9010 (blanc)
Masse volumique	env. 1,37 kg/dm ³
Température d'application	entre + 8 °C et + 30 °C; la température du support doit être au moins 3 °C au-dessus du point de rosée
Humidité relative	à + 10°C: max. 85 %, à + 30°C: max. 85 %
Application	pulvérisation, brosse, rouleau
Nombre de couches	au moins 2
Intervalle entre EUROLAN Color D et CERINOL EP-Z ou CERINOL OF	à + 10 °C: au moins 5 heures, à + 20 °C: au moins 3 heures, à + 30 °C : au moins 3 heures
Intervalle entre couches EUROLAN Color D	à + 10 °C: au moins 24 heures, à + 20 °C: au moins 4 heures, à + 30 °C: au moins 3 heures
Séchage hors poussière	env. 4 heures à + 23 °C; env. 12 heures à + 10 °C
Consommation	510 à 635 g/m ² et par couche, en fonction de la qualité du support

Coefficient de résistance à la diffusion de vapeur d'eau $\mu_{H_2O} = 1.600$

Coefficient de résistance à la diffusion de $\mu_{CO_2} = 170.000$

Domaines d'utilisation

EUROLAN Color D convient pour:

- revêtir les supports minéraux (béton, enduits) ou la surface de mortiers fins de finition ou de resurfaçage CERINOL EP-Z ou OF)
- colmater les micro-fissures, même à des températures très basses, à savoir jusqu'à - 20 °C
- protéger les bétons apparents contre les sels de déverglaçage et les chlorures sur les ouvrages d'art, par ex. tabliers de ponts.

Mise en œuvre

Préparation des supports

Une préparation optimale est nécessaire pour obtenir une adhérence optimale d'un système d'enduit à son support. Il est donc recommandé de toujours procéder à une préparation mécanique (par ex. sablage) du support. D'une manière générale, tous les supports doivent être portants, secs, dépoussiérés, débarrassés des laitances et autres impuretés ainsi que des particules altérant l'adhérence.

Mélange

EUROLAN Color D est prêt à l'emploi. Cependant, il doit être minutieusement mélangé à l'aide d'un agitateur adapté afin d'être homogénéisé..

Application manuelle

EUROLAN Color D s'applique non dilué à la brosse ou au rouleau. Pour obtenir un résultat homogène au point de vue esthétique, la dernière passe doit être réalisée dans un seul sens, du haut vers le bas.

Application par pulvérisation

Pression: Env. 160 bars

Gicleur: 0,63 mm

Angle de pulvérisation: 40 °

Les outils de travail doivent être lavés à l'eau aussitôt après utilisation.

Précautions

Le produit peut présenter de légères différences de couleur qui sont dues aux différents lots de produit. Si l'on souhaite obtenir une couleur uniforme, utiliser les lots d'un même lot de fabrication.

Consommation

1ère passe: 510 à 635 g/m²

2ème passe: 510 à 635 g/m²

La consommation dépend de la qualité du support.

Emballage et stockage

EUROLAN Color D est livré en seau plastique de 15 litres (contenu net) dans les couleurs blanc, gris béton et gris silex. Autres teintes sur demande.

Entreposé au sec à une température de + 10 °C environ, le produit se conserve au moins 12 mois dans son emballage d'origine non ouvert.

Remarques

La mise en œuvre correcte de nos produits n'est pas soumise à notre contrôle. Notre garantie ne porte dès lors que sur la qualité de nos produits dans le cadre de nos conditions générales de vente et de livraison. Nous ne pouvons donc pas assurer la responsabilité des mécomptes éventuels provenant d'une application incorrecte de nos produits.

Respecter les mesures de sécurité mentionnées dans la fiche de sécurité du produit et sur l'étiquette des emballages, en matière de prévention d'accidents corporels et matériels.

La présente notice technique annule et remplace toutes les informations précédentes données sur ce produit.

Nous nous réservons le droit de modifier nos produits dans le sens d'une amélioration de leurs caractéristiques techniques.

Les informations communiquées par nos services et/ou distributeurs et qui ne figureaient pas dans la présente notice technique, doivent faire l'objet d'une confirmation écrite.

DETERMANN

maxit Group

maxit France
4, rue de Mulhouse
68180 Horbourg-Wihr
France
Tél. 03 89 20 10 80
Fax 03 89 20 10 75
Internet www.maxit.fr

maxit France
Allée de la Luye
01150 Saint-Vulbas
France
Tél. 04 74 46 20 80
Fax 04 74 61 58 80
Internet www.maxit.fr

maxit France
Route de Tritteling
570380 Faulquemont
France
Tél. 03 87 29 27 70
Fax 03 87 29 38 98
Internet www.maxit.fr